

La pratique du bilan de compétences

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

TBC
Virginie Benvenuti
06.50.87.82.57
formation@to-be-continued.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

La formation s'adresse à tous les professionnels de la formation, de l'insertion, de la gestion des ressources humaines et de l'accompagnement souhaitant évoluer dans les métiers de la gestion de carrière et de l'orientation professionnelle. Professionnels de l'emploi, de l'orientation, du CEP, Conseiller formation, Formateur, Coach, Responsable RH Les pré-requis seront validés lors d'un positionnement préalable dossier & entretien comprenant: CNI Copie des diplômes CV Lettre de motivation

Prérequis pédagogiques :

Le candidat souhaitant se positionner sur la formation doit justifier : Soit d'un diplôme de niveau RNCP 5 (équivalent bac +2) dans les domaines des ressources humaines, du coaching, de l'insertion professionnelle, de la formation ou accompagnement social. Soit d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en tant que professionnel de l'accompagnement dans l'un des domaines précédemment cités.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, vous serez capable : Définir des modalités et conditions de réalisation d'un bilan de compétences respectueuses du cadre réglementaire et déontologique en vigueur, pour proposer au bénéficiaire une prestation conforme et de qualité jusqu'à l'entretien de suivi. Conduire un entretien d'analyse de la demande avec le bénéficiaire en présentant et en collectant les informations nécessaires afin de valider la démarche et de personnaliser le parcours de bilan de compétences. Explorer le parcours professionnel et personnel du bénéficiaire en le questionnant et en l'appuyant dans ses recherches personnelles en vue de faire émerger ses compétences, ses ressources mobilisables et de dégager des pistes de projet. Développer sa posture de conseiller facilitateur en adoptant les principes et attitudes conformes aux besoins d'un bilan de compétences afin de construire une relation de confiance avec le bénéficiaire et de favoriser le travail d'introspection. Sélectionner les outils du bilan de compétences en analysant les besoins et les spécificités du bénéficiaire afin de l'engager dans sa démarche réflexive. Formaliser un plan d'action et des préconisations en argumentant le projet dans une synthèse co-construite afin de conclure le bilan de compétences. Mettre à jour ses connaissances sur les évolutions réglementaires, techniques et technologiques du bilan de compétences en mobilisant des ressources et des outils de veille dans le but d'améliorer en continu sa pratique.

Contenu et modalités d'organisation

Introduction au bilan de compétences et cadre réglementaire Cadre légal et obligations réglementaires (articles du Code du Travail, déontologie, confidentialité, consentement). Décomposition des trois phases du bilan de compétences et suivi à 6 mois. Obligations Qualiopi et critères de qualité. Connaissance des acteurs du bilan de compétences et des dispositifs de financement. L'entretien préalable comme fondement du bilan de compétences Enjeux et structuration de l'entretien initial. Utilisation des outils d'analyse de la demande : grille APS, trame d'entretien. Personnalisation du parcours : durée, modalités pédagogiques, contractualisation. Explication des options de financement et gestion des objections. Exploration du parcours et identification des compétences Analyse du parcours professionnel et personnel du bénéficiaire. Techniques d'entretien adaptées : directif, semi-directif, non directif. Évaluation des opportunités et contraintes en lien avec le projet du bénéficiaire. Outils d'enquête métier et ressources de recherche documentaire. Posture du consultant et éthique professionnelle Développement d'une relation de confiance et posture de tiers neutre. Clarification des limites d'intervention et contractualisation du cadre. Techniques de communication : écoute active, reformulation, gestion du silence. Gestion des situations de stress et désengagement du bénéficiaire. Techniques d'évaluation et outils d'accompagnement Présentation approfondie des outils : tests psychométriques, inventaire des intérêts professionnels, portefeuille de compétences. Sélection des outils en fonction du profil et du projet du bénéficiaire. Méthodologie de restitution et interprétation des résultats. Exercices pratiques sur des cas réels. Élaboration du plan d'action et synthèse du bilan Structuration et restitution des conclusions du bilan. Élaboration d'un plan d'action individualisé et aligné avec les objectifs du bénéficiaire. Simulation de restitution des conclusions et gestion des retours bénéficiaires. Bonnes pratiques pour un suivi efficace et durable. Mise à jour des pratiques et veille professionnelle Identification des ressources pertinentes pour la veille (Ministère du Travail, Centre Inffo, Acteurs de la

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Pratique du bilan de compétences (CP FFP) - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Professionnalisation Evolution professionnelle Reconversion professionnelle Création d'activité avec la possibilité d'intégrer notre réseau de consultants

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00580714	du 16/06/2025 au 20/06/2025	Mérignac (33)	TBC		MON COMPTE FORMATION	FFC